

*
**

Nous nous empressons de publier la

lettre suivante, que nous adressent des internes des hôpitaux de Paris :

Monsieur le rédacteur,

Nous vous prions d'insérer dans votre journal les quelques lignes suivantes, qui rétablissent les faits tels qu'ils se sont passés, dans le terrible accident de l'Hôtel-Dieu.

Notre malheureux collègue, M. Dugué, interne en pharmacie à l'Hôtel-Dieu, qui a été si terriblement mutilé dans l'explosion de ces jours derniers et dont la vie est en danger, ne doit pas être traité de maladroit ou d'imprudent, comme le font certains journaux.

Il est victime de l'insouciance de son *chef* qui, en lui confiant de telles préparations, le laisse dans l'impossibilité absolue de vérifier la nature des produits qu'il emploie, et de l'*administration* qui l'oblige à opérer avec des instruments défectueux et dans des endroits incommodes.

Insouciance d'autant plus blâmable que le même accident, mais moins grave puisqu'il n'y avait eu jusqu'ici que des pertes matérielles, se produit pour la troisième fois depuis le mois de septembre dernier.

Nous ajouterons que l'explosion a été produite par un mélange de « sulfure d'antimoine » et de « chlorate de potasse », qui constitue une poudre brisante d'une grande puissance, et non, comme il a été dit, de « chlorate de potasse » et de « bioxyde de manganèse », vrai mélange qui sert à la préparation de l'oxygène, lequel n'aurait pas occasionné pareille détonation, fumée blanche et odeur sulfureuse, comme le remarquaient toutes les personnes présentes alors sur le quai, et qui pénétraient sur le lieu du sinistre.

Au lieu de « bioxyde de manganèse », on a donc remis, par erreur, à notre collègue, du « sulfure d'antimoine ».

Ces deux corps, à l'état pulvérulent, ont le même aspect physique. — On s'explique alors la méprise du garçon chargé de donner les produits.

Espérons que ces quelques lignes, qui donnent l'explication exacte de ce qui s'est passé, malgré les objections de personnes intéressées, arriveront jusqu'à l'administration générale et qu'elle fera tout son possible pour éviter le retour de pareils accidents.

Recevez, monsieur le rédacteur, l'assurance de notre profond dévouement.

DES INTERNES DES HOPITAUX DE PARIS,

4 mars 1870.